

DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
Séance du mardi 29 septembre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 9

Absents : 4

N°2020_D58 :

Vente parcelle I 282

Date convocation :

Le 22 septembre 2020

L'an deux mille vingt le mardi 29 septembre à dix-huit heures
Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon,
régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de
Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL
Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET
Benoit, MONJAL Mathilde,

Absents : LECUTIER Jean-Marc, RUIZ Benoit.

Absents donnant procuration : TONON Yannick donne
procuration à BERNA Martine ; RAYSSEGUIER Christian donne
procuration à CABROL Jacqueline.

Secrétaire de séance :

MONJAL Mathilde, a été nommé secrétaire de séance.

Vu la demande faite par Mr PETZEV ILKO menuisier, ébéniste qui
souhaite acquérir une parcelle cadastrée sous le numéro I 282
appartenant au domaine privé de la commune de Boissezon.

Vu la proposition de vente faite par la commune de Boissezon pour
la somme de 15 000€.

Après délibération le conseil :

Accorde la vente de la parcelle I 282 pour la somme de 15 000€.

Dit que les frais sont à la charge de l'acheteur.

Autorise Le Maire à procéder à toutes les formalités concernant cette
vente.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Fait à Boissezon le 29 septembre 2020,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire
compte tenu de la
transmission à la sous-
préfecture

Le 1 octobre 2020.

Fait à Boissezon

Le 1 octobre 2020.

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal.

Le Maire, Jacqueline CABROL.

